

Grandes manœuvres dans les DRAC

La parution du décret sur l'organisation et les missions des DRAC a un effet collatéral sur les Dracs et leur adjoints (hors Ile-de-France et Outre-mer) : la définition de leur statut d'emploi et leur maintien éventuel. Ce qui a pour conséquence que les Dracs, dans un premier temps (septembre), puis leurs adjoints (mi 2011) devront repostuler sur leurs postes.

L'éviction du Drac Bretagne a entraîné une réaction des agents de cette DRAC